

Conditions générales de l'Avoir-loisirs

Landal GreenParks En plus des conditions générales de Landal GreenParks, ces conditions concernant les Avoirs-loisirs s'appliquent aux Avoirs-loisirs distribués par Landal GreenParks. Ces conditions sont en accord avec le règlement concernant les Avoirs-loisirs (HISWA)RECRON qui a vu le jour après concertation avec l'Autoriteit Consument en Markt (ACM – Autorité de la consommation et des marchés) et le Ministerie van Economische Zaken (ministère de l'économie)

1. L'Avoir-loisirs est attribué lorsque Landal GreenParks ou le client annule le séjour suite à l'impossibilité d'effectuer ce dernier en raison des circonstances inévitables et exceptionnelles causées par le Corona virus. Cet Avoir-loisirs est valable à compter du 13 mars 2020.
2. Landal GreenParks peut choisir d'utiliser l'Avoir-loisirs également sur les annulations d'hôtes en raison de la crise du coronavirus, si Landal GreenParks peut mettre en œuvre l'accord malgré les mesures introduites ou abolies par le gouvernement. Cependant, Landal GreenParks n'y est pas obligée.
3. L'Avoir-loisirs est valable 12 mois après sa date d'émission. Cela signifie que l'hôte doit avoir réservé le séjour de remplacement dans les 12 mois suivant la date d'émission.
4. L'Avoir-loisirs ne peut être échangé qu'auprès de Landal GreenParks.
5. La valeur de l'Avoir-loisirs est équivalente au montant déjà payé par l'hôte et déjà reçu par Landal GreenParks, frais de réservation et d'administration éventuels payés inclus. L'Avoirloisirs ne garantit pas la même prestation ou une prestation similaire à celle de la réservation d'origine.
6. Si les frais afférant au nouvel accord/à la nouvelle réservation sont plus élevés que la valeur de l'Avoir-loisirs, l'hôte est tenu de payer la différence. Les délais de paiement habituels de Landal GreenParks s'appliquent à ce cas de figure. Si les frais du nouvel accord sont moins élevés que la valeur de l'Avoir-loisirs, la différence est affectée sur l'Avoir-loisirs remis. S'il reste du crédit sur l'Avoir-loisirs après sa durée de validité de 12 mois, ce montant est versé sur le compte bancaire de l'hôte à l'initiative de Landal GreenParks selon les instructions du consommateur dans le mois suivant la fin de la durée de validité de l'Avoir-loisirs.
7. L'Avoir-loisirs ne s'applique pas aux séjours sur la base d'emplacements fixes ou d'emplacements saisonniers.
8. Sur l'Avoir-loisirs sont affichés clairement la date d'émission, la durée de validité, le nom de l'entreprise de loisir concernée, le numéro de réservation, le nom du consommateur et un code numérique unique. L'Avoir-loisirs n'est pas transférable à un tiers ni échangeable contre de l'argent avant l'issue de sa validité et ne sera pas accepté comme mode de paiement pendant le séjour dans l'entreprise de loisir.
9. Ce règlement peut être modifié si Landal GreenParks (conformément à HISWA RECRON) le juge nécessaire et/ou si le gouvernement fait poursuivre ses mesures.